



REUNION DE BUREAU
Mardi 17 septembre 2013

- :- :- :- :-

Présents :

- Michel SAUGET (Président)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général)
- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- Patrick GASTOU (Vice-Président)
- François MARTIN (Vice-Président)
- Jacques TISSOT (Vice-Président)

-:- :- :- :- :-

Ouverture de la séance à 20H00.

BILAN DES LICENCES

Le nombre final de licences recensées en région CENTRE s'élève à 11453, soit 375 licences de plus par rapport à la saison précédente. Au niveau national, le cap des 300 000 licences a été franchi.

RECOMPENSES FEDERALES

La commission d'attribution des récompenses fédérales a donné son verdict. La région CENTRE collecte :

- 4 diplômes de reconnaissance ;
- 2 médailles de bronze ;
- 1 médaille d'argent ;
- 1 médaille vermeil ;
- 1 médaille d'or.

La plupart de ces récompenses seront remises lors de la prochaine assemblée générale.

BILAN OPERATION « SAVOIR NAGER »

80 licences « SAVOIR NAGER » ont été recensées en région CENTRE. Ce nombre est en augmentation par rapport à celui de la saison précédente.

- CERCLE JULES FERRY : 10
- MONTARGIS : 28
- SALBRIS : 22
- CHARTRES : 20

SECTION SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Jean-Paul ELIZONDO avec le soutien de l'université d'Orléans a mis en place le financement d'un salarié pour encadrer les nageurs de la section sportive universitaire. Le comité régional contribuera financièrement, à hauteur de 4000 euros. Les autres partenaires sont :

- l'université d'Orléans ;
- le comité régional du sport universitaire (CRSU) ;
- Chartres Métropole Natation ;
- Aquatic Club de Bourges
- ASPTT Orléans Natation - Aquagym.

Les clubs cités participent à hauteur de 600 euros par nageur.

Le bureau directeur persiste à dire qu'il ne souhaite plus intervenir dans le fonctionnement de la SSU. Celui-ci doit être confié éventuellement à une association ou au salarié. Une réunion regroupant tous les acteurs est souhaitable.

En complément de cette contribution financière, le comité régional aidera les clubs labellisés FORMATION à hauteur de 800 euros par nageur et 400 euros en plus par nageur si ce dernier se qualifie aux championnats de France.

AIDE AUX CLUBS LABELLISES

Le comité régional apporte une aide financière aux clubs labellisés pour les déplacements nationaux. Le montant de cette aide s'élève à 1880 euros pour la saison 2012/2013. Elle est basée sur un forfait de 40 euros par jour et par nageur. Michel et Olivier propose de mettre ce forfait à 50 euros. Le bureau directeur n'a pas d'opposition à cette proposition.

Michel présente le bilan de l'aide aux clubs labellisés dans le domaine de la formation et au niveau des compétitions régionales. Le montant de cette aide s'élève à 5876.85 euros pour la saison 2012/2013.

Une mise à jour du dossier LABELLISATION doit être réalisée pour prendre en compte l'aide apportée aux clubs labellisés concernés par la SSU et/ou pour la formation BF3.

PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale ordinaire du comité du Centre Natation aura lieu à la maison des sports de CHATEAUROUX, le samedi 19 octobre 2013 après-midi.

Le matin de cette journée, l'ERFAN proposera une formation sur le thème des interventions sur les conduites à risque.

Le comité régional prendra en charge le déjeuner d'une personne par club.

Un cocktail dinatoire sera proposé à l'ensemble des participants à l'issue de l'assemblée générale.

Après avoir constaté des différences importantes entre discipline au niveau des récompenses remises lors de l'AG, le bureau souhaite une remise à plat des critères déterminant le niveau de ces récompenses.

Michel propose que l'on remette uniquement un bon d'achat. Le bureau directeur donne son aval.

FINANCES

Olivier présente le bilan financier de la saison 2012/2013. L'exercice se termine avec un excédent de 8668 euros. Il aurait pu être négatif si le comité avait conservé un salarié de plus.

Il annonce que les titres de la BNP ont bien été transférés au Crédit mutuel. La décision de vendre ces titres sera prise par le comité directeur. Le trésorier aura alors un an pour réaliser cette vente après la date de parution du procès-verbal de la réunion.

Les comptes du Crédit Agricole sont clos.

Le budget prévisionnel qui sera proposé à l'AG ne présente pas de nouveautés en dehors du poste SSU.

Au niveau des tarifs, les modifications proposées sont :

- engagement individuel : 4,5€ au lieu de 3,9€
- engagement relais : 8€ au lieu de 7,4€
- engagement équipe interclubs : 45€ au lieu de 42€

Le bureau directeur donne son accord mais ne souhaite pas supprimer les pénalités pour forfait non déclaré et absence d'un club à l'AG. Il accepte aussi l'augmentation des forfaits alloués aux clubs, à savoir :

- pour la natation course (par réunion) : 85€ au lieu de 75€ ;
- pour l'eau libre : 200€ au lieu de 150€ ;
- pour la natation synchronisée : 150€ au lieu de 100€.

Enfin, à l'instar de ce que fait la FFN, Olivier souhaite modifier les montants des pénalités pour retard de paiement des droits d'engagements. Il propose de les multiplier par 10. Après débat, le bureau directeur valide mais limite ces pénalités à une somme forfaitaire de 500 euros pour les engagements individuels et de 800 euros pour les engagements de relais.

Les grilles tarifaires pour la natation synchronisée et le waterpolo sont en cours d'étude par les responsables de commissions.

Ces modifications de tarif seront validées par le comité directeur.

Olivier présente un tableau des sommes reversées aux comités départementaux dans le cadre du CNDS formation et ceci en fonction des dossiers qui lui sont parvenus.

Concernant l'indemnisation de l'encadrement, la grille tarifaire est maintenue avec l'intégration d'un nombre d'heure de préparation forfaitaire. Pour les stages, le forfait d'indemnisation par demi-journée d'encadrement de stages est relevé à 35 euros.

DIVERS

Le bureau directeur valide la candidature :

- d'ARGENTON SUR CREUSE pour l'organisation du premier plot benjamin pour le 18, le 36, le 37, le 20 octobre 2013 ;
- de LE BLANC pour l'organisation du challenge interdépartemental poussin, le 15 juin 2014.

La séance est levée à 22H00.